LE CARDINAL CHARLES DE BOURBON ARCHEVÊQUE DE LYON (1434-1488)

PAR

CATHERINE REYNAUD licenciée ès lettres

SOURCES

Les principales sources manuscrites utilisées sont, d'une part, la série 10 G des Archives départementales du Rhône (actes capitulaires de Saint-Jean), la série BB des Archives municipales de Lyon (registres des Consuls de 1450 à 1490); d'autre part, ont été utilisés plusieurs manuscrits français et latins du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ainsi que des documents des séries P et PP des Archives nationales (titres de la maison de Bourbon); quelques sondages ont été effectués aux Archives du Vatican.

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE
SOUS CHARLES VII (1434-1461)

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE ET ÉDUCATION

En 1434, le troisième fils du duc Charles I^{or} de Bourbon et de la duchesse Agnès de Bourgogne naissait à Moulins. Il reçut une éducation soignée et, bien que destiné dès sa dixième année à une carrière ecclésiastique, il se familiarisa avec le luxe et les richesses de la cour de Bourgogne où son oncle maternel, Phi-

0 560037 6

lippe le Bon, accueillait avec générosité tous les enfants de la famille de Bourbon. Le jeune Charles se lia d'amitié avec son frère aîné Jean, comte de Clermont, le futur duc Jean II de Bourbon. Dès son adolescence également, Charles noua des rapports amicaux avec le dauphin Louis, réfugié en Bourgogne en 1456.

CHAPITRE II

ÉLECTION ARCHIÉPISCOPALE DE JEAN DE BOURBON ET CANONICAT DONNÉ À CHARLES (13 MARS 1444)

A la mort de l'archevêque de Lyon, Amédée de Talaru, les chanoines comtes de Saint-Jean élirent l'évêque du Puy, Jean de Bourbon, frère bâtard du duc Charles I^{er}. A la demande de son père, ils avaient reçu chanoine le jeune Charles âgé de dix ans. Le 13 mars 1444, les témoins apportaient les preuves de noblesse du jeune prince, condition sine qua non de l'entrée au chapitre noble de Saint-Jean de Lyon.

Charles VII ne voulait pas d'un prince de la maison de Bourbon sur le trône archiépiscopal de Lyon et ordonna aux chanoines de suspendre l'élection de Jean de Bourbon, qui se démit en faveur de son neveu Charles.

CHAPITRE III

ÉLECTION DE CHARLES DE BOURBON À L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET PROCÈS AVEC GEOFFROI DE VASSALI (1444-1447)

Le 7 avril 1444, les chanoines de Saint-Jean élirent à l'unanimité Charles de Bourbon, l'un d'entre eux, archevêque de Lyon, conformément aux canons du concile de Latran et de la Pragmatique Sanction de 1438. Mais le pape Eugène IV avait nommé entre temps Geoffroi de Vassali pour succéder à Amédée de Talaru, en vertu du droit de nomination qu'il prétendait avoir cette fois-là. Charles VII accepta la nomination de Geoffroi de Vassali pour complaire au pape; jusqu'en 1446, un procès se traîna en longueur devant le Parlement de Paris; finalement, le roi céda au chapitre et reconnut l'élection de Charles de Bourbon. Eugène IV, en 1447, envoya le pallium au nouvel archevêque; il nommait Jean du Gué administrateur général du diocèse jusqu'à ce que Charles eût atteint sa vingt-cinquième année.

CHAPITRE IV

ADMINISTRATION DE SOUVIGNY. DEMEURES ET MOBILIER

En 1454, Charles de Bourbon inaugurait sa carrière ecclésiastique en pénétrant avec une troupe de soldats dans son prieuré de Souvigny en Bourbonnais; il s'y familiarisa avec ses futures fonctions d'administrateur et de chef d'une communauté. A Lyon, il fit construire dans l'enceinte du cloître Saint-Jean un palais à la florentine où il établit sa résidence; des inventaires dressés par ses maîtres d'hôtel permettent de se rendre compte du mobilier entreposé dans les différentes demeures du prélat, à Lyon, à Paris et à Souvigny. Charles de Bourbon avait une particulière prédilection pour les tapisseries et les tissus.

DEUXIÈME PARTIE

SOUS LOUIS XI (1461-1483)

CHAPITRE PREMIER

LA GUERRE DU BIEN PUBLIC

A l'occasion du sacre de Louis XI à Paris en 1461, le duc Jean II de Bourbon renoua avec le duc de Bourgogne des relations très amicales et prépara avec lui la révolte qui devait éclater en 1465. Charles de Bourbon passa toutes ces années à la cour de Bourgogne. Aidé et soutenu par son chapitre cathédral, Charles resta aux côtés de son frère pendant la guerre et reçut avec tous ses gens sa part du pardon royal en 1466.

CHAPITRE II

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE ET AMBASSADE À ROME (1466)

Les difficultés rencontrées par le roi Louis XI dans sa politique avec le Saint-Siège et les problèmes soulevés par l'application de la Pragmatique Sanction en France poussèrent le souverain à envoyer une solennelle ambassade à Rome, afin de prêter obédience à Paul II. Charles de Bourbon fut choisi par le roi; avant de partir, il fut consacré archevêque dans la cathédrale lyonnaise

au cours d'une grandiose cérémonie. Après avoir pris possession du temporel de son église, il présida un synode diocésain et partit, en compagnie de Thibaut de Luxembourg, pour Rome, où il demeura plusieurs mois. Chargé de résoudre un certain nombre de questions de politique étrangère avec le pape et les souverains alliés du Saint-Père, comme le roi Ferrand de Naples, en guerre avec le prince de Florence, protégé de Louis XI, l'archevêque de Lyon subit à Rome un demi-échec, mais y obtint de nombreuses compensations personnelles.

CHAPITRE III

LA GUERRE AVEC LA BOURGOGNE (1468-1470)

L'attitude sécessioniste de Liège et la révolte contre le prince-évêque Louis de Bourbon entretenaient un climat de violence dans les États bourguignons de Charles le Téméraire. Les princes de Bourbon furent compromis avec leur mère, la duchesse douairière Agnès, mais le roi se les attacha très étroitement; en juillet 1468, Charles de Bourbon réussit à obtenir une prolongation de la trêve avec son beau-frère de Bourgogne. Il était présent aux côtés du roi à Péronne et participa à l'assaut donné à la ville révoltée de Liège; accompagnant encore le roi, il revint à Paris et assista à la remise du chapeau de cardinal à Jean Balue, évêque d'Angers, en novembre de la même année.

CHAPITRE IV

LE SERVICE DU ROI (1472-1474) : LA LÉGATION D'AVIGNON

Depuis quelques années, le roi désirait que le pape accordât à Charles de Bourbon la légation et le gouvernement d'Avignon, afin d'avoir une créature à lui dans ces régions encore peu soumises à l'influence royale. Charles de Bourbon, en 1470, était devenu le parrain du dauphin Charles, le roi s'ingéniant à resserrer les liens avec ses fidèles serviteurs.

Le pape Paul II paraissait vouloir céder aux demandes pressantes de Louis XI pour son protégé, lorsqu'il mourut en 1471. Son successeur, Sixte IV, accorda tout de suite la légation à Charles, à qui la bulle de nomination fut apportée par le cardinal Bessarion en juillet 1472.

Avant d'aller prendre en personne possession de son gouvernement, Charles de Bourbon célébra le mariage de son frère, Pierre de Beaujeu, avec la fille de Louis XI, Anne de France. A Avignon où il séjourna jusqu'en juillet 1474, le légat s'occupa à régler divers conflits contentieux entre les consuls et les officiers royaux ou les sujets du roi René.

CHAPITRE V

GUERRE AVEC JULIEN DE LA ROVÈRE (1476) ET SERVICE DIPLOMATIQUE DU ROI

En août 1475, Charles de Bourbon accompagnait le roi lors de la conclusion du traité mettant fin à la guerre franco-anglaise. A Amiens, Charles était choisi comme arbitre pour régler les conflits découlant de l'application du traité de paix.

A Avignon, son autorité était battue en brèche par les menées insidieuses de Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV et nouvel archevêque de la cité pontificale. Le légat, destitué de ses fonctions, dut aller reprendre par la force sa place de gouverneur. Un accord amiable intervint alors entre Charles de Bourbon et le cardinal de la Rovère. L'archevêque de Lyon fut pourvu de l'évêché de Clermont et reçut le chapeau de cardinal (18 décembre 1476).

Après la mort de Charles le Téméraire, Charles de Bourbon fut envoyé par le roi pour recevoir les serments des habitants d'Arras. En 1482, il ratifia

le traité d'Arras avec le futur empereur Maximilien.

TROISIÈME PARTIE

ÉPISCOPAT ET MÉCÉNAT À LYON

CHAPITRE PREMIER

MÉCÉNAT

Il existe un portrait de Charles de Bourbon par le Maître de Moulins; un autre portrait orne le vitrail dit « des ducs » à Moulins, dans la cathédrale que la piété du cardinal le poussa à doter d'un vitrail du Crucifiement et d'un Calvaire. La clientèle d'artistes, musiciens, peintres, historiens qui entourait le prélat recevait de nombreuses marques de sa générosité. Charles de Bourbon s'intéressa particulièrement au développement de l'imprimerie à Lyon et acquit, par son amour des lettres, une place privilégiée dans le cénacle pré-humaniste de son époque.

CHAPITRE II

ADMINISTRATION DIOCÉSAINE

Retenu auprès du roi par son activité diplomatique, l'archevêque de Lyon était remplacé par des vicaires généraux qui furent des hommes de grande valeur. Choisis parmi les membres du chapitre avec lequel l'archevêque partageait la juridiction sur la ville de Lyon, les vicaires disposaient d'un conseil

diocésain qui réglait les différents avec le consulat. L'archevêque avait à Lyon un droit de banvin, de copponage et d'autres droits seigneuriaux qui lui étaient fréquemment contestés par les citoyens lyonnais. Cependant, Charles de Bourbon vivait en bon voisinage avec la ville, qui s'évertuait à le fêter par des réceptions ou des cadeaux de tous genres.

QUATRIÈME PARTIE

LE RÔLE DU CARDINAL PENDANT LE RÈGNE DE CHARLES VIII (1483-1488)

A la mort de Louis XI, le frère de Charles de Bourbon, Pierre de Beaujeu, prit en mains le gouvernement du royaume, multipliant les concessions et les marques d'honneur à ses frères qui entrèrent au Conseil. Pendant la tenue des États généraux convoqués en 1484, Charles de Bourbon se heurta aux prétentions gallicanes du clergé français. Devenu farouchement ultramontain, il s'opposa au rétablissement de la Pragmatique Sanction et appuya les réclamations de Jean Balue, qui voulait obtenir l'évêché d'Autun vacant par la mort de Jean Rolin.

A la mort de Jean II de Bourbon, Charles prit le nom de duc de Bourbonnais et d'Auvergne; mais il laissa finalement le duché à son frère de Beaujeu, moyennant la possession du Beaujolais et une rente de 20 000 livres. Il mourut le 13 septembre 1488 et fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait édifier dans sa cathédrale.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

APPENDICES

I. La chapelle des Bourbons à la cathédrale de Saint-Jean de Lyon. — II. Liste nominative des officiers du diocèse en 1485.